

tivement la survie et la stabilité de l'oeuvre.

Aujourd'hui la Société compte près de 700 membres et plus de 40 missions établies en une vingtaine de diocèses du Canada et des Etats-Unis.

* * *

Pour être admise au noviciat, la postulante doit appartenir à une famille chrétienne, avoir le désir de se sanctifier par la pratique des trois voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, jouir d'une bonne réputation et avoir une santé suffisante. Elle ne doit pas être âgée de plus de 30 ans.

Après trois ans d'épreuve, elle est appelée à prononcer ses premiers voeux. Elle travaillera ensuite au service des Ministres du Seigneur, et après dix années de voeux temporaires, elle prononcera ses voeux perpétuels.

Sauver son âme tout en contribuant au salut des autres voilà, certes, un idéal de vie bien propre à tenter plus d'un cœur généreux.

* * *

Pour plus amples renseignements écrire à la Révérende Mère Supérieure Générale des Petites Soeurs de la Sainte-Famille, Sherbrooke, P. Q., ou s'adresser, à l'occasion d'un pèlerinage, à la Mère Supérieure de la communauté du Cap de la Madeleine.

O. M. I.

Une grosse dame, très bavarde, déblatérait contre l'Eglise :

—Qu'ils sont simples, les catholiques ! Ils croient le Pape infailible : il suffit qu'il déclare que demain il fera beau temps, pour que tous les fidèles soient obligés de le croire !... N'est-ce pas stupide ?

—Oh ! parfaitement, répond un monsieur, piqué de voir, comme catholique, la stupidité qu'on lui attribue ; parfaitement, je ne crois pas plus que vous à cette infallibilité ! Ainsi, le Pape définirait que vous êtes intelligente, je ne le croirais pas...
